



L'ANNÉE 2016 DOIT ÊTRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉTAT D'URGENCE SOCIALE

Il n'existe pas de meilleure période que celle des vœux pour faire le bilan et se projeter. C'est aussi le moment des bonnes résolutions, des perspectives, du renouveau...

Qu'est-il préférable de souhaiter aux travailleurs salariés? Une bonne santé pour commencer, et beaucoup d'amour, la présence d'êtres chers, des moments précieux à partager dans un esprit de fraternité.

Bien avant les événements dramatiques du mois de novembre 2015, le rejet des gouvernements imposant leurs choix néolibéraux était de plus en plus manifeste.

Dans les transports, que ça soit dans les grandes entreprises comme Air France ou la Ratp, ou dans des entreprises de taille plus modeste comme les Courriers Ile de France dans le Transport Interurbain de voyageurs, Prosegur Rhône-Alpes pour les Convoyeurs de Fonds, Bourgey-Montreuil Oissel et Metz pour le Transport de marchandises, Pizzorno dans le Var pour le Nettoyement, etc..... la fin de l'année a été synonyme de luttes sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail ou bien encore contre la répression syndicale.

Il faut que ce climat de résistance se développe partout pour démontrer que le fatalisme, source de reculs sociaux, que veulent nous imposer le patronat et le gouvernement, n'est pas de mise dans les transports !

Pour 2016, notre Ministre de l'Economie et des Finances, Emmanuel MACRON, notre Premier Ministre Manuel VALLS et notre Président de la République, François HOLLANDE sont d'accord pour démanteler le Code du Travail et en faire un instrument très souple, non plus pour la défense et la protection des travailleurs salariés, mais pour le mettre au service de la classe possédante pour lui permettre de s'enrichir toujours davantage face à la compétition internationale.



Ce projet liberticide pour les travailleurs français s'inscrit dans le dessein non avoué de faire du travail, sous couvert de modernité ou d'une pseudo modernisation du Code du Travail, une simple et vulgaire marchandise, à l'instar des biens et des services qu'on achète, qu'on loue ou/et qu'on jette... > demain le salarié sera donc jetable !

Aujourd'hui, l'on voudrait, au contraire, faire accréditer l'idée que le Code du Travail serait une machine de guerre tournée contre les employeurs et même contraire à la prospérité générale du pays, ce qui est une présentation et un montage purement idéologiques démentis par l'histoire et la réalité des rapports sociaux dans l'entreprise. C'est aussi une affirmation gratuite et des plus fantaisistes qui s'inscrit dans le registre cher à Molière "Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage...".



Le code du travail est avant tout une construction progressive au fil du temps, pour introduire, au moyen de la Loi, plus de justice dans les rapports sociaux originellement inégalitaires et permettre aux travailleurs salariés de bénéficier de conditions d'emploi décentes et d'une rémunération suffisante leur permettant de vivre et de faire vivre leur famille...



La médiocrité de nos dirigeants n'est plus à démontrer !

Il est désormais suspect de combattre l'injustice, de manifester contre la violence sociale, d'opposer un droit de légitime défense face aux agressions patronales !... il est de ce fait urgent de se rappeler que, entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit !?

La multiplication de la répression contre les représentants syndicaux impose, comme le revendique la CGT, une loi d'amnistie et de nouveaux droits envoyant un signal très fort au patronat et permettant de rendre effectif ce fameux « dialogue social ».

DANS CE CONTEXTE, L'ANNÉE 2016 DOIT ÊTRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉTAT D'URGENCE SOCIALE.

La stratégie de 'low-costisation' des travailleurs salariés accompagnée d'une régression syndicale est en route. Cette stratégie lamine la sécurité, l'emploi, les conditions de travail et porte atteinte à la qualité de service due aux usagers. Dans tous nos secteurs des transports elle est à l'œuvre, et nous devons imposer de nouveaux choix.

Soyons raisonnables, exigeons l'impossible pour 2016 !

L'Etat doit prendre ses responsabilités pour imposer aux entreprises d'autres pratiques, par exemple en redonnant du sens à la notion de service public, par essence très éloignée de la rentabilité financière à tout prix, **en instaurant des critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offre permettant aux acquis sociaux de ne plus être remis en cause par ceux qui répondent à ces appels d'offre, une tarification sociale et environnementale obligatoire dans le transport routier de marchandises**, ou encore en prenant ses responsabilités d'actionnaire pour le devenir de certains secteurs comme l'aérien, voire en renationalisant pour mettre fin à un scandale comme celui des autoroutes. Le politique en matière de transport est donc un acteur au cœur des choix qui sont et seront faits.

Bien évidemment le patronat profite pleinement de l'orientation politique qui est aujourd'hui donnée. Des milliards supplémentaires dans les poches, un assouplissement des règles, des licenciements sans qu'il n'ait de comptes à rendre, la vie est belle ! Et les actionnaires heureux ! Rappelons que la France est un des pays où les dividendes ont le plus augmenté ces dernières années, l'argent est donc bien là mais pas pour les salariés !

C'est pourquoi la CGT continue de revendiquer une augmentation substantielle des salaires avec un Smic à 1700€, une baisse du temps de travail à 32h qui profite à tous par de l'emploi et une amélioration des conditions de travail. Partout dans nos entreprises et dans les différentes conventions collectives du transport la bataille doit s'amplifier pour faire aboutir ces revendications justes et parfaitement finançables contrairement à ce que l'on tente de nous faire croire.

Il est temps de passer à l'action pour revendiquer de nouveaux droits et un véritable statut du travailleur salarié des transports pour contrer le dumping social. La question du rapport de forces est donc posée. La CGT qui a toujours le souci de mettre les salariés qu'elle représente au cœur du processus de construction de ce rapport de forces vient de lancer une grande consultation nationale en direction de chaque salarié pour que chacun puisse exprimer ses aspirations.

Rien ne se fera sans chacun d'entre nous..... !

Aussi la Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT appelle l'ensemble des salariés de son champ professionnel à participer à cette consultation et donc chacun de ses syndicats à démultiplier cette campagne.



À VOUS LA PAROLE VOTRE AVIS DOIT COMPTER !
TRAVAIL - VIE

Que les syndicats soient les premiers acteurs de l'analyse de la consultation au travers d'une « **fiche retour** » qu'ils adresseront par courrier ou sur la boîte mail créée à cet effet : **consultationsalariés@cgt.fr**

liens :
- de la Fédération des Transports : <http://www.transports.cgt.fr/spip.php?article1255>
- de la CGT : <http://cgt.fr/Consultation-nationale-des.html>

À VOUS LA PAROLE VOTRE AVIS DOIT COMPTER !
TRAVAIL - VIE

Nom, Prénom (facultatif) :
Entreprise : Code postal :
ouvrier-e employé-e technicien-ne cadre fonctionnaire
CDI CDD contractuel-de intérimaire autre

Les attaques terroristes dramatiques et les menaces dont nous sommes la cible ont engendré des mesures sécuritaires qui ne doivent pas pour autant museler la légitime expression revendicative des salariés et le mouvement social.

En effet, notre pays s'enfonce dans une crise de grande ampleur qui fait des dégâts sociaux avec, pour les uns, une surcharge de travail et une remise en cause des acquis, et pour d'autres, peu ou pas d'emploi et une précarité accrue. Le gouvernement et le Medef prônent une politique de réformes qui se traduisent toutes par des reculs sociaux.

La CGT a décidé de poursuivre son action syndicale pour le progrès social et de vous donner la parole dans l'ensemble des entreprises qu'elles soient du public ou du privé. Cette consultation s'adresse à l'ensemble du monde du travail, CDI ou CDD, intérimaires ou précaires, titulaires ou contractuel-les, ouvrier-es ou cadres, temps partiel ou privé-es d'emplois.



CONSULTATION NATIONALE DES SALARIÉ-E-S 

**La victoire sur vos revendications est possible, elle suppose une mobilisation de masse pour imposer d'autres choix !
C'est donc à chacun de faire grandir ce mouvement collectif.**

FNST CGT : 01 55 82 77 26
transports@cgt.fr

Montreuil, le 15 janvier 2016